**Exemple de courrier « Eau »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Eau » sur le site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier, de :

* demander un inventaire exhaustif du réseau hydrologique et la mise en place des protections nécessaires, comme la loi le prévoit
* pointer les omissions de nombreux rus, mares et puits, alors qu’ils sont connus
* rappeler que la méconnaissance du réseau hydrologique peut mener à des problématiques pour les constructions (inondations, affaissements, remontées de nappes)
* soutenir l’analyse et les recommandations de l’association Touche pas à mon p’tit bois

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans le cadre de l'enquête publique, je vous fais part de ma profonde déception concernant l’inventaire dans le PLUI du réseau hydrologique pourtant riche de Bois-le-Roi.

Dans la présentation faite fin juin 2024 du PLUi arrêté, il était indiqué que le ru du Coulant et le ru du lavoir devaient être rajoutés car ils n’apparaissaient pas sur les cartes, de même que les autres rus et notamment le ru de la mairie. Or, Bois-le-Roi regorge de rus, de mares, de sources, de puits, c’est même l’une de ses grandes richesses.

La question de la ressource en eau est reconnue comme un élément primordial dont il est indispensable de tenir compte non seulement en raison de son utilité en tant que ressource mais aussi au niveau des risques. A titre d’exemple, un immeuble a été construit à la gare sur une source et les désordres sont récurrents et problématiques (parking inondé en permanence). On peut aussi citer les fréquents affaissements de terrain par déviation de circulation de l’eau souterraine ou aérienne (rue de Seine), les remontées de nappes, les inondations fréquentes de caves, la recharge de chenaux anciens en cas de pluie, etc...

Il n’est pas difficile, en longeant la Seine à Bois-le-Roi, de voir plusieurs affluents se jeter dans le fleuve (au moins 7) et donc de repérer les rus, même enterrés. De même, les mares et zones humides sont nombreuses dans la commune chez les particuliers. La source du lavoir est au début de la sente du vivier, celle du Coulant dans le parc du château de Brolles et elles ne sont pas protégées. Bref, il semblerait que ce travail de recensement n’a pas été fait, ce qui est fortement préjudiciable.

**Je demande que cet inventaire soit réalisé de façon exhaustive et que les protections qui en découlent soient mises en place comme la loi le prévoit.**

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'argumentaire de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande à ce que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*